

Forum "Présentation des Mandats de Protection Judiciaire des Majeurs du service AGORA de l'UDAF 89"

Le 01 juin 2023, de 14h à 17h, 126 partenaires de l'UDAF 89 ont participé au forum dédié aux mesures de protection judiciaires à l'Abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Une première partie les expliquait tandis que la seconde était consacrée aux rôles et limites d'un mandataire judiciaire par le biais d'échanges entre les quatre intervenants (un chef de pôle, une attachée juridique, deux mandataires) et le public. 66 partenaires ont répondu au questionnaire de satisfaction.

UN FORUM CONSTRUCTIF ET (TRÈS) INTÉRESSANT MAIS...

97% des partenaires ont trouvé ce forum utile pour leur compréhension des mesures de protection judiciaires comme le rôle du service AGORA de l'UDAF 89, les missions et limites des mandataires. Ils ont également apprécié d'entendre ces derniers sur leurs pratiques sous forme d'échanges de cas concrets. Pour certains partenaires, cela leur a fait une "bonne révision" et leur a permis de mieux connaître les réalités du métier de mandataire.

82% des partenaires ont apprécié l'écoute et l'expertise des intervenants par rapport aux questions, leurs réponses claires, développées et intéressantes. C'étaient des "temps d'échanges riches en toute transparence".

... DES PRÉCISIONS S'IMPOSENT

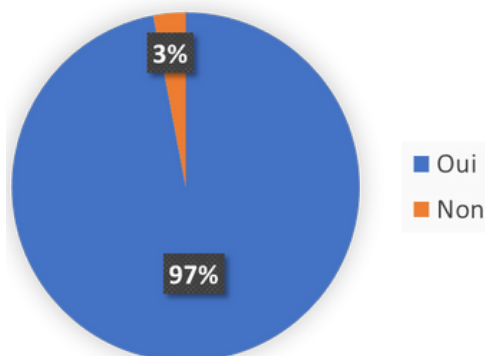
Jugée "compl[ète]", "pertinent[e]" ou encore "parfait[e]", la présentation était "trop généraliste" pour 3% des partenaires. En effet, ils souhaitent voir aborder des problématiques liées à leur pratique quotidienne comme l'administratif (remplissage de dossiers, délais de traitement, éléments importants à fournir lors d'une demande), les difficultés rencontrées par les professionnels de santé (souhait d'échanger avec des juges ou médecins experts), le placement en EHPAD (informations contradictoires entre des mandataires non employés par l'UDAF et ceux du forum) ou la prise en charge financière du certificat médical obligatoire.

De plus, 18% des partenaires souhaitent des précisions sur les droits et obligations des tuteurs familiaux, les autres mesures de protection comme l'habilitation familiale, les PEC (Parcours Emploi Compétences) graves le weekend, les personnes en situation de handicap et les autres tuteurs possibles hors UDAF. Certains partenaires veulent approfondir les limites des interventions des mandataires, leurs rôles (hors paiement des factures et versement du reste à vivre à la personne), leurs possibilités d'action et les frontières réelles du rôle de chacun avec les UTS (Unités Territoriales de Solidarité).

Quant aux explications, notamment celles au début du forum à propos des différents services de l'UDAF 89, elles étaient trop rapides pour une prise de notes. La partie théorique a été jugée trop importante par rapport à la partie technique.

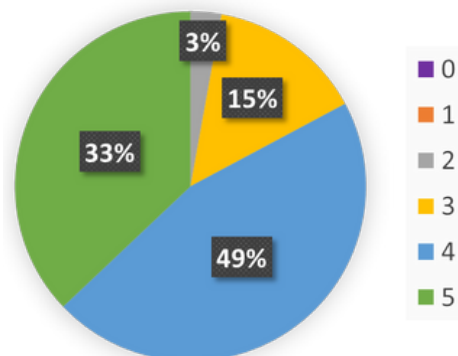
1

Avez-vous trouvé ce forum utile pour votre compréhension des mesures judiciaires de protection ?



2

Comment évalueriez-vous la qualité des informations fournies lors du forum ? (0 signifiant "très mauvaise" et 5 "excellente")



UN FORUM BIEN ORGANISÉ ET ADAPTÉ

91% des partenaires ont été satisfaits de l'organisation et de l'animation du forum. Ils ont été (très) bien accueillis dans un lieu jugé "approprié", "très joli" et "sa fraîcheur appréciable". Le jeu de réponses par oui ou non était "très interactif" et l'écran était à la bonne hauteur. Les documents transmis en fin de forum ont apporté des précisions utiles.

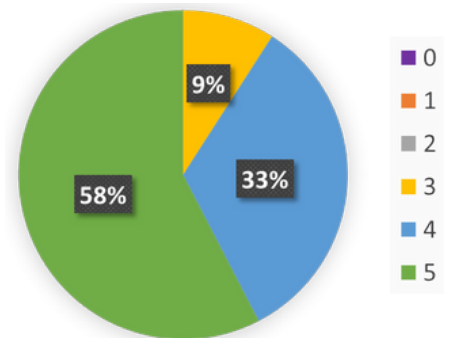
Néanmoins, 9% des partenaires pensent que :

- les échanges étaient compliqués par manque de communication entre partenaires, notamment l'absence de badges pour identifier les personnes présentes
- le forum a "viré aux règlements de compte" avec une UTS
- les remarques de l'animateur étaient parfois gênantes
- le contact d'une personne pouvant expliquer aux partenaires les droits et devoirs d'un mandataire et de la personne protégée serait une bonne idée. En effet, dans certaines situations, la communication est biaisée avec le mandataire et l'accompagnement de la personne devient complexe.
- la présentation devrait être moins formalisée et moins scolaire

Quant à la durée du forum, 82% des partenaires l'ont jugé appropriée, 14% trop courte (au niveau des échanges) et 4% trop longue (au niveau de la théorie).

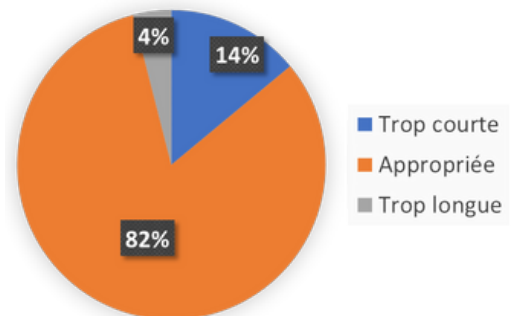
3

Comment évalueriez-vous l'organisation du forum (lieu, matériel, supports...) ? (0 signifiant "très mauvaise" et 5 "excellente")



4

Selon vous, la durée du forum était-elle appropriée ?



LES PARTENAIRES SOUHAITENT UNE MEILLEURE COLLABORATION À L'AVENIR ET SOUMETTENT TROIS AXES D'AMÉLIORATION

Ce forum a permis une rencontre entre les partenaires de l'UDAF 89 qui ont apprécié l'initiative et souhaitent une meilleure collaboration à l'avenir.

Pour ce faire, trois axes d'amélioration ont été proposés :

1. **Renouveler régulièrement le forum** pour permettre aux partenaires de se rencontrer, créer du lien et apporter plus de cohésion et de compréhension entre les acteurs
2. **Organiser des groupes de travail ou des tables rondes :**
 - Sur des thématiques pour inventer des "bonnes pratiques" ensemble avec un mélange de professionnels sur la journée complète (rencontre avec des juges, aborder le signalement personnes vulnérables et faire le lien avec le service protection personnes vulnérables du Conseil Départemental de l'Yonne).
Suivant les thématiques, il peut y avoir des financements comme les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ou l'Agence Régionale de Santé (ARS).
 - Format appréciable pour faire durer plus longtemps la partie questions avec le public. Ainsi, cela ciblera les personnes invitées. Par exemple, au forum, un partenaire travaille régulièrement avec les services tutélaires et connaissait les différences entre les types de protection comme la curatelle, tutelle et habilitation familiale.
 - Délocaliser par secteur géographique (demande sur le nord du département)
 - Préparer des listes de questions souvent posées et faire réagir la salle
 - Demander au participant de venir avec une situation précise
3. **Donner du sens aux partenariats :** amener davantage d'échanges entre les différents partenaires, les missions de chacun sont à définir afin d'apporter une réponse fiable à l'utilisateur, travailler en profondeur sur une organisation du partenariat pour mieux travailler ensemble